



CONSEIL PARLEMENTAIRE INTERREGIONAL INTERREGIONALER PARLAMENTARIER-RAT

Saarland - Lorraine - Luxembourg - Rheinland-Pfalz -
Région Wallonne - Communauté Française de Belgique -
Deutschsprachige Gemeinschaft Belgiens

23, rue du Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg Tél : (352) 466966-1 Fax : (352) 466966-209

Recommandation de la Commission « Affaires sociales »

« Ecole de la deuxième chance »

La Commission « Affaires sociales » du Conseil Parlementaire Interrégional a pris connaissance du dispositif initié en Lorraine (cf annexe) qui met en œuvre le concept européen d'« Ecole de la deuxième chance », qui propose un parcours d'insertion professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire sans qualification, par une prise en charge à la fois sociale et économique de leurs difficultés, de leurs besoins et de leur accompagnement.

Elle montre son intérêt pour que ce dispositif fasse l'objet d'un examen plus approfondi de la part des responsables de la Grande Région, afin d'étudier :

- sa transférabilité aux autres territoires de la Grande Région ;
- la possibilité de créer des écoles transfrontalières de la deuxième chance ;
- la capacité que pourrait offrir le futur programme transfrontalier relevant de l'Objectif « Coopération territoriale européenne » pour la période 2007-2013 pour réaliser de tels projets.

Elle recommande que les autorités de la Grande Région compétentes sur ces questions de la prise en charge des jeunes en grande difficulté adoptent les solutions permettant d'atteindre les objectifs fixés ci-dessus.

29 novembre 2006

L'ECOLE DE LA DEUXIEME CHANCE, UN NOUVEL OUTIL D'INSERTION

I – HISTORIQUE

Le concept E2C a été adopté par la Commission Européenne en 1995, à la suite d'une initiative de Madame Edith CRESSON, alors commissaire européen et formalisé dans un livre blanc « Enseigner et apprendre. Vers la société cognitive ».

En effet, l'Ecole de la Deuxième Chance, tout comme l'ensemble des dispositifs de deuxième chance existant en Europe, est un instrument de lutte contre l'exclusion par l'éducation.

Elle propose un parcours d'insertion professionnelle à des jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire sans qualification.

Leur vocation est d'aider les jeunes non diplômés à acquérir les compétences de base afin de pouvoir s'engager dans une formation ou, tout simplement, trouver un emploi.

La première école – qui est aussi la plus grande – fut ouverte à Marseille en 1997. Depuis, une dizaine d'autres ont essaimé en Europe. En 2002, on pouvait en compter une trentaine en Europe.

Ces écoles analysent d'abord les besoins du terrain. A partir des besoins recensés, les acteurs économiques et sociaux bâtissent un projet, formalisé en un contrat clair.

Le parcours combine une formation alternant remise à niveau, adaptation à l'environnement social, dynamique de projets et découverte des métiers et du monde de l'entreprise.

Leur originalité est de concentrer en un lieu unique des moyens humains et matériels importants afin de permettre aux jeunes d'accéder à un métier, à une qualification professionnelle et à un emploi. Elles prennent le jeune dans sa globalité : toutes les questions y sont traitées, qu'elles relèvent du médical, du social, du scolaire ou du pré professionnel. Elles bénéficient d'un encadrement renforcé et développent des pédagogies innovantes et individualisées, pour accompagner les jeunes tout au long de leur formation.

II – L'ECOLE DE LA DEUXIEME CHANCE EN LORRAINE

1) L'implantation

Le Conseil Régional de Lorraine a souhaité impulser une nouvelle dynamique dans sa politique en matière d'insertion et de formation professionnelles des jeunes sortis du système scolaire sans qualification.

Dans ce cadre, une initiative régionale vise au déploiement du concept de l'E2C sur l'ensemble du territoire lorrain en lien avec la spécificité de chaque bassin.

L'E2C Meurthe-et-Moselle Sud a ouvert ses portes à Nancy en janvier 2006 et accueillera sur l'année, 100 jeunes. L'E2C Moselle Ouest démarre en octobre 2006, tout comme l'E2C Meuse, en novembre 2006.

D'autres projets sont en cours afin de couvrir l'ensemble du territoire lorrain, soit au total 8 antennes prévues d'ici à 2008, avec un projet phare : la création d'une E2C transfrontalière en partenariat avec la Belgique (Arlon). La concrétisation de ce projet permettra à la première E2C transfrontalière d'Europe de voir le jour.

L'ensemble de ces E2C qui partent de chaque spécificité territoriale adhère au réseau lorrain, colonne vertébrale de ce dispositif, impulsé par le Conseil Régional de Lorraine et dont le chargé de mission technique est la Chambre de Commerce et d'Industrie de Meurthe-et-Moselle.

2) Organisation et pédagogie

Le concept d'E2C se construit autour d'une organisation et d'une pédagogie centrées sur les besoins des jeunes et à partir des caractéristiques suivantes :

- l'élaboration d'un parcours individualisé,
- le développement de l'autonomie,
- une approche différenciée et individualisée des enseignements,
- l'accompagnement et le conseil permanent,
- la modularisation des contenus de formation favorisant l'acquisition des connaissances de base (calcul, lecture, écriture, savoirs comportementaux et compétences sociales),
- la combinaison de l'approche modularisée avec une formation centrée sur les apprentissages pratiques et techniques en centre et en entreprise,
- la présence permanente de l'informatique et des nouvelles technologies permettant de nouvelles formes de découverte, d'acquisition et de renforcement individualisé de connaissances et de compétences,
- l'encadrement qualifié regroupé en une équipe dynamique et motivée, ayant les compétences de formateur et d'animateur,
- l'aspect pluridisciplinaire des contenus abordés (formation technique et professionnelle, enseignement individualisé et en petits groupes, accompagnement, conseil et suivi individualisé).

La mission de l'E2C se déroule en trois étapes (sur deux à trois ans) :

*** Etapes 1 et 2 (1^{ère} année)**

Le temps de formation, prédéfini ½ école et ½ entreprise, peut se moduler en fonction des besoins du parcours et de la progression de chaque jeune. La durée est en moyenne de 7 mois. Durant cette période, les jeunes bénéficient du statut de stagiaire de la formation professionnelle.

*** Etape 3 (2^{ème} et 3^{ème} années)**

Elle se déroule ¼ école et ¾ entreprise. Les jeunes signent un contrat de travail, d'apprentissage ou de professionnalisation et l'E2C assure le suivi et l'assistance des jeunes pour répondre à leurs difficultés et aux attentes des entreprises.

Le public sans solution en terme d'emploi est suivi, accompagné et conseillé par le formateur référent de l'E2C pendant deux années, afin de lui donner toutes les chances de réussir son insertion professionnelle.

Ainsi, cette école a vocation à fonctionner à la manière d'une université pour jeunes, ouverte sur le monde. L'E2C est un espace d'échanges et de communication en lien direct avec les

étudiants du Réseau National et du Réseau Européen des Ecoles de la Deuxième Chance. L'E2C, a donc la volonté d'être un lieu de projets et d'initiatives centré sur le jeune et la dynamique de groupes.

3) Le partenariat au cœur du dispositif, pièce maîtresse de la nécessité

Il se décline à plusieurs niveaux :

*** Une collaboration étroite avec les structures d'accueil (Maison de l'Emploi, Missions Locales, ANPE)**

Le repérage, la présélection et la sélection des stagiaires sont réalisés par exemple, avec les 5 missions locales de Meurthe-et-Moselle Sud.

*** Un partenariat technique avec l'ensemble des organismes de formation qualifiants et les CFA, afin de proposer aux stagiaires différentes approches de formation techniques et professionnelles dans le cadre d'ateliers (découverte des métiers, des gestes professionnels, des savoir-faire, ...).**

Ces ateliers permettent de préparer l'entrée en contrat d'apprentissage ou l'accès direct à un emploi. La complémentarité entre ce travail en ateliers et les périodes de stages en entreprises devrait préparer au mieux l'insertion professionnelle de ces jeunes.

Un partenariat avec le monde de l'entreprise pour l'accueil et la formation des stagiaires sur différents points, comme la découverte des métiers et des gestes techniques de base, l'acquisition de compétences professionnelles, la préparation à l'emploi ..., mais aussi sur l'évaluation des stagiaires en entreprises, ou encore la formation de tuteurs et le développement de réseaux de parrains avec les missions locales.

En 2010, le projet lorrain E2C devrait permettre à 1050 jeunes d'intégrer chaque année le dispositif, soit 50 % des jeunes répertoriés annuellement comme « jeunes sortis du système scolaire sans qualification ».

La réalisation de ce concept passera également par un partenariat financier fort entre le Conseil Régional de Lorraine, le FSE, l'Etat et les communes.